

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 08549 Numéro SIREN : 798 350 492 Nom ou dénomination : A-L-O

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2022 sous le numéro de dépôt 19324

29 JUL. 2022

N° 2065-SD
2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Société A-L-O			209 rue de paris		
SIRET	7	9	8	3	5
	0	4	9	2	0
	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 28%	0
		Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	
---	--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4		(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre		☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre		☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON
	Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
COFIN Audit 7 Place de la Gare 94260 Saint-Maur-des-Fossés Tél: 01 55 96 16 27			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 12/07/2022 Lieu MONTREUIL	
		Qualité et nom du signataire: <i>Kilic Feridun</i>	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	
Examen de conformité fiscale (ECF)			

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions							e
autres que celles visées en (a),							f
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

[illegible]

J	DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise Société A-L-O

du 01/01/2020

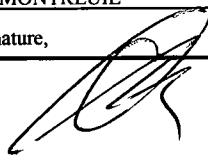
Adresse 209 rue de paris 93100 MONTREUIL

au 31/12/2020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 11 :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2020 (total col.9 + total col.10) 11		- de l'exercice 2020 11	
- de l'exercice précédent 11		- de l'exercice précédent 11	
Nom et qualité du signataire <u>Dirigeant</u>		A <u>MONTREUIL</u> le <u>12/07/2022</u>	
		Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise Société A-L-ONéant ☐ *Adresse de l'entreprise 209 rue de paris93100 MONTREUILNuméro SIRET *

7	9	8	3	5	0	4	9	2	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1	2
---	---

Durée de l'exercice précédent *

1	2
---	---

						Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le						
						3 1 1 2 2 0 2 0							3 1 1 2 2 0 1 9						
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3				Net 4								
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilisations corporelles *		028	48 323	030	5 009			43 314			2 873							
	Immobilisations financières * (1)		040		042														
	Total I (5)		044	48 323	048	5 009			43 314			2 873							
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	400	052				400			400							
	Marchandises *		060	100	062				100			100							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 567	070				1 567										
		Autres * (3)	072	12 847	074				12 847			4 749							
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	11 426	086				11 426			3 599							
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	26 341	098				26 341			8 847							
	Total général (I+II)		110	74 664	112	5 009			69 655			11 720							
PASSIF						Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2									
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120			3 000			1 500							
	Ecart de réévaluation					124													
	Réserve légale					126			300										
	Réserves réglementées*					130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)					131													
	Report à nouveau					134			(79 407)			(80 569)							
	Résultat de l'exercice					136			62 609			1 462							
	Provisions réglementées					140													
	Total I					142			(13 497)			(77 607)							
	Provisions pour risques et charges					154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156			10 000										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166			5 772										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)					169	63 868		67 380			89 327							
	Produits constatés d'avance					174													
	Total III					176			83 152			89 327							
	Total général (I + II + III)					180			69 655			11 720							
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an			195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182			46 773							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2021

Formulaire obligatoire (article 302, Section A bis du Code Général des impôts)		Désignation de l'entreprise		Société A-L-O		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 2 0		13 1 1 2 2 0 1 9					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	1 834	53 429					
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
					217		218	32 195	170 529				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222							
	Production immobilisée *					224							
	Subventions d'exploitation reçues					226	31 321						
	Autres produits					230	62 316	3 775					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	127 667	227 734						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	591	541					
	Variation de stock (marchandises) *					236		(100)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	22 149	111 910					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240		(400)					
	Autres charges externes * :	{ dont crédit bail : - mobilier - immobilier }				242	16 155	49 331					
	Impôts, taxes et versements assimilés	{ dont taxe professionnelle CFE et CVAE * }				243	1 187	542					
	Rémunérations du personnel *					250	47 256	59 090					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	6 771	3 582					
	Dotations aux amortissements *					254	3 832	1 046					
	Dotations aux provisions					256							
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		260		1 064	11				
													260
	Total des charges d'exploitation (II)					264	99 005	225 553					
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	28 662	2 181					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)				280							
	Produits exceptionnels	(IV)				290	26 778						
	Charges financières	(V)				294							
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)		(7 169)	392				
												348	
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)				306		327					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	62 609	1 462						
B - RÉSULTAT FISCAL					Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	62 609	314	
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318							
	Provisions non déductibles *					322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997					
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies)	991					
Divers* ZFA NG (44 quinquies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		350	31 321		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septies)	993						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	31 288	354				
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356							
	Déficits antérieurs reportables : *7.8.....3.87ont imputés sur le résultat :							360	31 288				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	0	372				

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A-L-O

31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Fonds de solidarité		31 321
Total des déductions diverses	350	31 321

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 550	442	44 273	444		446	45 823	45 823
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 500	474		476	2 500	2 500
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	1 550	492	46 773	494		496	48 323	48 323
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
	Terrains		510		512		514		516	
	Constructions		520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530	455	532	3 332	534		536	3 787
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546	
	Matériel de transport		550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles		560	722	562	500	564		566	1 222
TOTAL			570	1 177	572	3 832	574		576	5 009
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.			1	2	3	4	5			
			6	7	8	9	10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A-L-O

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	78 387	Déficits imputés	983	31 288
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	47 099
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	47 099

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
--	-----	--	---	-----	--

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 404
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 014
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepad Quindia

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise :

31/12/2020

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A-L-O		Néant ☒ *
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois : 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

Cagid Quatrin

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

7 9 8 3 5 0 4 9 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A-L-O

ADRESSE (voie)

209 rue de paris

CODE POSTAL

93100

VILLE

MONTREUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

7 9 8 3 5 0 4 9 2 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A-L-O

ADRESSE (voie)

209 rue de paris

CODE POSTAL

93100

VILLE

MONTREUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 Chge except sur opérat gestion			7 168.60
31/12/2020 OD SOLDE KLESTIA		7 168.60	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77100000 Prodt except opération gestion			26 778.47
01/01/2020 OD SOLDE COMPTE		26 276.38	
31/12/2020 OD SOLDE COMPTE		502.09	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1		
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		43	314	2	873	40	441	NS
21540000	Matériel industriel-machines	45	823	1	550	44	273	NS
21830000	Mat de bureau et informatique	2	500	2	500			
28154000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3	787	455		3	332	732.31
28183000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1	222	722		500		69.25
TOTAL I		43	314	2	873	40	441	NS
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		400		400				
31100000	STOCK	400		400				
MARCHANDISES		100		100				
37000000	STOCK	100		100				
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		1	567			1	567	
41100000		1	567			1	567	
AUTRES CREANCES		12	847	4	749	8	099	170.56
43730000	Autres organismes sociaux	895				895		
44400000	ETAT	4	269	4	269			
44566000	TVA ABS	117				117		
44567000	CREDIT DE TVA	7	567	480		7	087	NS
DISPONIBILITES		11	426	3	599	7	827	217.51
51210000	BANQUE	11	426	1	726	9	700	561.93
53100000	CAISSE			1	872	1	872	100.00
TOTAL II		26	341	8	847	17	494	197.73
TOTAL GENERAL		69	655	11	720	57	935	494.32

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	1 500	1 500	100.00
10100000 CAPITAL	3 000	1 500	1 500	100.00
RESERVE LEGALE	300		300	
10611000 RESERVE LEGALE	300		300	
REPORT A NOUVEAU	79 407	80 569	1 162	1.44
11900000 REPORT	79 407	80 569	1 162	1.44
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	62 609	1 462	61 147	NS
TOTAL I	13 497	77 607	64 109	82.61
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	10 000		10 000	
16400000 PRET PGE	10 000		10 000	
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 772		5 772	
40100000 FOURNISSEURS	5 741		5 741	
40110000 Fournisseurs Achats de biens	31		31	
AUTRES DETTES	67 380	89 327	21 947	24.57
42100000 Personnel - Rémunérations dues		26 276	26 276	100.00
43100000 Sécurité sociale	474	563	89	15.75
43730000 Autres organismes sociaux		1 354	1 354	100.00
43860000 Autres charges à payer		502	502	100.00
44551000 TVA A DECAISSER	3 038	4 438	1 400	31.55
44566000 TVA ABS		865	865	100.00
44710000		385	385	100.00
45500000 COMPTE COURANT	63 868		63 868	
46700000 COMPTE ASSOCIE		46 580	46 580	100.00
47100000 COMPTE D'ATTENTE		8 363	8 363	100.00
TOTAL III	83 152	89 327	6 175	6.91
TOTAL GENERAL	69 655	11 720	57 935	494.32

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020	12	Exercice N-1 31/12/2019	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1 834		53 429		51 595	96.57
70710000 VENTES			53 429		53 429	100.00
70750000 VENTES 5.5%	1 834				1 834	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	32 195		170 529		138 334	81.12
70610000 VENTES 10%	25 214		167 237		142 023	84.92
70620000 VENTES 20%	6 982		3 292		3 690	112.08
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	31 321				31 321	
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	31 321				31 321	
AUTRES PRODUITS	62 316		3 775		58 541	NS
75800000 ECART LETTRAGE	41		91		51	55.35
79100000 INDEMNITES ASSURANCE	46 530		3 684		42 846	NS
79110000 ACTIVITE PARTIELLE	15 746				15 746	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	127 667		227 734		100 067	43.94
ACHATS DE MARCHANDISES	591		541		50	9.29
60710000 MARCHANDISES	591		541		50	9.29
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)			100		100	100.00
60370000 VARIATION STOCK			100		100	100.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	22 149		111 910		89 761	80.21
60100000 ACHATS MATIERES	22 149		103 688		81 539	78.64
60200000 ACHATS STOCKES			5 368		5 368	100.00
60210000 MATIERES CONSOMMABLES			2 378		2 378	100.00
60222000 PRODUITS ENTRETIEN			476		476	100.00
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)			400		400	100.00
60310000 VARIATION STOCK			400		400	100.00
AUTRES CHARGES EXTERNES	16 155		49 331		33 176	67.25
60610000 ACHATS NON STOCKES	1 435		11 202		9 768	87.19
60612000 ACHATS			992		992	100.00
60620000 ACHATS			1 038		1 038	100.00
60630000 ACHATS DIVERS	5 762		3 939		1 822	46.26
61320000 LOYER			24 000		24 000	100.00
61350000 LOCATION MOBILIERE			211		211	100.00
61550000 ENTRETIEN IMMOBILIER	2 230		1 386		844	60.87
61610000 ASSURANCES	920		1 152		232	20.14
62260000 HONORAIRES	3 317		3 233		83	2.58
62510000 FRAIS DEPLACEMENT	963		9		954	NS
62630000 TELECOMMUNICATION	398		456		58	12.80
62700000 FRAIS BANCAIRES	1 132		1 578		447	28.29
62810000 DONS COTISATINS DIVERS			133		133	100.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 187		542		645	119.03
63330000 TAXR FORMATION CONTINUE	363		268		95	35.33
63350000 TAXE APPRENTISSAGE			234		234	100.00
63780000 OFII	824		40		784	NS

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	47 256	59 090	11 834	20.03
64110000 Salaires, appointements	47 256	59 090	11 834	20.03
CHARGES SOCIALES	6 771	3 582	3 188	89.00
64510000 Cotisations à l'Urssaf	2 521	1 757	764	43.49
64520000 Cotisations aux mutuelles		2 074	2 074	100.00
64530000 Cotisations de retraites	4 421	1 729	2 692	155.70
64540000 Cotisations aux Assedic		1 564	1 564	100.00
64700000 Autres charges sociales		607	607	100.00
64810000 Autres charges de personnel	172		172	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 832	1 046	2 786	266.35
68112000 DOTATIONS	3 832	1 046	2 786	266.35
AUTRES CHARGES	1 064	11	1 053	NS
65160000 SACEM	1 052		1 052	
65800000 ECART LETTRAGE	12	11	1	8.77
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	99 005	225 553	126 548	56.11
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	28 662	2 181	26 481	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS	26 778		26 778	
77100000 Prodt except opération gestion	26 778		26 778	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 169	392	7 561	NS
67100000 Chge except sur opérat gestion	7 169		7 169	
67120000 PENALITES AMENDES		392	392	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		327	327	100.00
69500000 IS		327	327	100.00
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	62 609	1 462	61 147	NS

ALO
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 209 rue de Paris — 93100 MONTREUIL
798 350 492 RCS BOBIGNY

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2021

L'an deux mille vingt et un le trente juin, à 14H00, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur KILIC Feridun, propriétaire de 300 parts.

Total des apports formant le capital social : Trois mille euros,

Lesdits apports correspondants à 300 parts de 10 euros souscrites en totalité.

Monsieur Feridun KILIC, préside la séance en qualité d'associé.

Le gérant constate que tous les associés sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte des projets de résolutions.

Le gérant déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le gérant rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société,

F.K

F.K

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Questions diverses.
- Pouvoirs à donner

Puis le gérant donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.
Personne ne demandant la parole, le gérant ne met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

1^{ère} - RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels fait apparaître un bénéfice comptable de 62 609,21 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} - RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 62 609.21euros de la manière suivante

AFFECTATION DES RESULTATS

- En report à nouveau : 62 609.21 Euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

F.K

F.k

3ème - RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4ème - RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant au cours de l'exercice pour un montant de 0€.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5ème - RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

M. KILIC Feridun,
Montreuil, le 30/06/2021

